



Niveau de gouvernance

Instances/Fréquences de rencontres

Rôles

Comité de pilotage (Maire, Préfet, DASEN)

Comité de pilotage

1 à 2 fois par an

Revue de projet

1 fois par an

- Définit la stratégie de la cité éducative
- Précise les orientations et le cadrage financier
- Valide la mise en œuvre du plan d'action global

Comité de suivi (Délégué du Préfet, Coordinateur Cité Éducative, Collège chef de file)

Comité opérationnel

3 fois par an

- Organise la consultation et la diffusion des informations
- Consulte et associe les partenaires (CAF, CD, CR...)
- Décline les grandes orientations
- Prépare la revue de projet
- Organise l'évaluation des actions et le contrôle financier

Comité technique

Réunion technique

1 fois par mois

- Fixe les actions au regard des orientations
- Identifie des financements existants, possibles ou complémentaires
- Suis la mise en œuvre des actions

Propositions d'actions thématiques

- Parents d'élèves
- Acteurs sociaux
- Directeurs d'établissements scolaires
- Groupes de travail
- Groupes projets
- Acteurs associatifs
- Collège Chef de file Cité Éducative
- Coordinateur REP
- Coordinateur Cité Éducative
- Collectifs d'habitants
- Collectifs d'élèves

Cadrage et retour de décisions

